

# ANNONCE

## Examen professionnel de diagnosticien/-ne d'automobiles Spécialisation Véhicules utilitaires

L'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) organise un examen professionnel de diagnosticien/-ne d'automobiles spécialisation Véhicules utilitaires en français.

Si le nombre d'inscriptions est suffisant, l'examen se déroulera chez l'UPSA à Thoune aux dates suivantes :

**du 14 au 16 octobre 2025**

Les inscriptions à cet examen doivent être soumises à l'aide du formulaire d'inscription officiel accompagné des documents énumérés à l'art. 3.3 du règlement d'examen avant le **30 juin 2025**.

Les inscriptions incomplètes ou non conformes aux exigences d'examen ne pourront pas être prises en compte.

### Emoluments et coûts matériels :

- Emoluments CHF 1350.00 Fr. non soumis à la TVA
- Prestations d'organisation CHF 100.00 Fr. hors TVA

Ces sommes ne sont à verser qu'à notre demande.

### 5.1 Epreuves d'examen

5.11 L'examen de la spécialisation «véhicules utilitaires» comprend les épreuves suivantes et dure :

Epreuves	Type d'examen	Temps
1 Châssis	<i>écrit</i>	1 h
	<i>oral</i>	½ h
	<i>pratique</i>	2 h
2 Moteur	<i>écrit</i>	1 h
	<i>oral</i>	½ h
	<i>pratique</i>	2 h
3 Transmission	<i>écrit</i>	1 h
	<i>oral</i>	½ h
	<i>pratique</i>	2 h
<i>Total</i>		10½ h

Les formulaires d'inscription, le règlement d'examen relatif à l'organisation de l'examen professionnel des diagnosticiens d'automobiles et la directive afférente peuvent être obtenus auprès du secrétariat central de l'UPSA.

Berne, avril 2025

Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA

**Commission Assurance qualité CAQ DA :**

Le président : Werner Bieli

Le secrétaire : Arnold Schöpfer